

Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Madame le Maire de la Commune de LAMASQUERE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
ESCOT HENRI	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	... / ... / ...
LUCIAN FLORENCE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	... / ... / ...

Article 2 :

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	1	2
Agents susceptibles d'être promus (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	1	2

Article 3 : Madame la Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAMASQUERE, le 13 Février 2025

Le Maire
Christelle MATHEU



Handwritten signature and date:
2025
13

Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade de ATSEM principal de 1^{ère} classe

Madame le Maire de la Commune de LAMASQUERE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
CAZALA CELINE	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	... / ... / ...
..... / ... / ...

Article 2 :

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	0	1
Agents susceptibles d'être promus (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	0	1

Article 3 : Madame la Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAMASQUERE, le 13 Février 2025

Le Maire
Christelle MATHEU



Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade de Rédacteur

Madame le Maire de la Commune de LAMASQUERE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
MASSONNAUD MARYLINE	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe / /
..... / /

Article 2 : Madame la Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAMASQUERE, le 13 Février 2025

Le Maire
Christelle MATHEU

